


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/01/2026 - B2026/000313 - 1974 B 80063 - 301 350 161 - COMPAGNIE DU MONT BLANC RESTAURATION (EN ABREGE CMB RESTAURATION)

# CMB Restauration

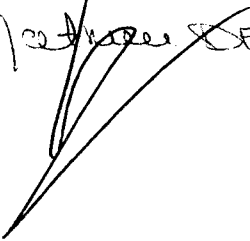
35 Place De la Mer de Glace

74400 CHAMONIX

Comptes au 31/05/2025



Comptes Certifiés Conformément aux normes de l'Association  
deuxième représentation pour M. ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Tableau flux trésorerie	7

### Annexes

Faits caractéristiques de l'exercice	9
Principes, règles et méthodes comptables	10
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Produits à recevoir et charges à payer	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Composition du capital social	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	21
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	22
Situation fiscale différée et latente	23
Engagements financiers donnés et reçus	24
Eléments du fonds commercial	25
Effectif moyen	26
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	27
Filiales et participations	28
Evènements postérieurs à la date de clôture	29

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2025	31/05/2024
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	127 711	23 276	104 435	105 198
Fonds commercial	1 742 073		1 742 073	1 742 073
Autres immobilisations incorporelles	56 836	34 466	22 370	27 351
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 255 333	1 737 385	517 948	362 678
Autres immobilisations corporelles	2 955 597	2 479 770	475 827	509 979
Immobilisations en cours	9 466		9 466	4 000
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	544 734		544 734	544 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 439		2 439	2 439
Prêts	56 351		56 351	64 234
Autres immobilisations financières	9 772		9 772	9 772
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 760 312</b>	<b>4 274 897</b>	<b>3 485 415</b>	<b>3 372 458</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	8 252		8 252	16 386
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	302 156		302 156	249 591
Avances et acomptes versés sur commandes	5 350		5 350	1 057
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	617 570	739	616 831	421 941
Autres créances	32 986		32 986	163 302
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 123 526		1 123 526	1 906 503
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	28 002		28 002	21 385
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 117 840</b>	<b>739</b>	<b>2 117 102</b>	<b>2 780 166</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 878 153</b>	<b>4 275 636</b>	<b>5 602 517</b>	<b>6 152 624</b>

Rubriques	31/05/2025	31/05/2024
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	267 021	267 021
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	155 392	121 889
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	584 149	258 066
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>735 735</b>	<b>670 070</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 648	13 822
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 917 946</b>	<b>3 490 869</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	734 184	800 512
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	446 274	395 610
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 168	4 481
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 439	1 297 207
Dettes fiscales et sociales	110 647	106 964
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 175	45 296
Autres dettes	6 684	6 684
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000
<b>DETTES</b>	<b>1 684 571</b>	<b>2 661 755</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 602 517</b>	<b>6 152 624</b>

Rubriques	France	Exportation	31/05/2025	31/05/2024
Ventes de marchandises	3 848 175		3 848 175	3 507 458
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 297 592		1 297 592	1 226 582
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>5 145 767</b>		<b>5 145 767</b>	<b>4 734 040</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 895	2 765
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			48 503	
Autres produits			367	287
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 197 533</b>	<b>4 737 092</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			18 882	14 288
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 506 684	1 382 220
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-44 431	-19 583
Autres achats et charges externes			1 697 247	1 573 724
Impôts, taxes et versements assimilés			1 959	21 724
Salaires et traitements			643 804	549 436
Charges sociales			189 463	149 984
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160 971	132 004
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			32 977	33 052
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 207 557</b>	<b>3 836 848</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>989 976</b>	<b>900 244</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			-3 175	65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>-3 175</b>	<b>65</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 485	1 401
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 485</b>	<b>1 401</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-4 660</b>	<b>-1 336</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>985 315</b>	<b>898 908</b>

Rubriques	31/05/2025	31/05/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 667	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 667</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 826	3 130
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 826</b>	<b>3 130</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-159</b>	<b>-3 130</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	249 421	225 708
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 196 024</b>	<b>4 737 158</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 460 289</b>	<b>4 067 087</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>735 735</b>	<b>670 070</b>

		31/05/2025	31/05/2024
<b>Résultat net global</b>		<b>735 735</b>	<b>670 070</b>
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		162 796	135 134
Subventions rapportées au compte de résultat		0	0
Plus et moins values de cession		-1 667	0
Dividendes reçus	260C		
Abondons et pertes sur créances irrécouvrables	EXP028		
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>896 864</b>	<b>805 204</b>
Elimination des produits et charges non liés à l'exploitation		-1 849	9 433
Variation des créances et dettes sur opérations d'exploitation		-1 036 800	122 445
Coût de l'endettement	6610	4 768	1 401
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		<b>-137 016</b>	<b>938 483</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-285 811	-423 544
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		5 667	0
<b>Investissements industriels nets</b>		<b>-280 144</b>	<b>-423 544</b>
Dividendes reçus			
Acquisition d'immobilisations financières	INV0142&0143	0	0
Cession d'immobilisations financières	INV020	0	0
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>7 883</b>	<b>8 059</b>
<b>Variation des créances et dettes :</b>			
- sur les investissements industriels nets		7 879	-13 200
-sur les investissements financiers nets		0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>		<b>-264 383</b>	<b>-428 685</b>
<b>Variation du capital</b>			
Dividendes versés	FIN025	-310 484	-282 258
Variation des dettes financières		-66 629	-66 353
Décaissements sur intérêts		-4 768	-1 401
Variation des créances et dettes diverses			
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>		<b>-381 881</b>	<b>-350 012</b>
<b>Incidence des autres mouvements</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de la trésorerie durant l'exercice</b>		<b>-783 280</b>	<b>159 786</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		1 906 503	1 746 717
Trésorerie nette à la clôture		1 123 224	1 906 503
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DURANT L'EXERCICE</b>		<b>-783 280</b>	<b>159 786</b>

# Annexes

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### 1) Renouvellement de l'exploitant du restaurant la Chavanne les Deux Aigles

Par contrat de location-gérance en date du 1er décembre 2021, la gestion du bar-restaurant *La Chavanne* a été confiée à la SARL *Les 2 Aigles*, laquelle en assurait déjà l'exploitation depuis le 5 octobre 2018, et ce, jusqu'au 30 novembre 2024.

La SARL *Les 2 Aigles* ayant exprimé sa volonté de poursuivre l'exploitation de l'établissement, et après vérification du respect des critères de sélection requis, notamment en matière de garanties techniques, professionnelles et financières, il a été décidé de renouveler le contrat.

Un nouveau contrat de location-gérance est ainsi entré en vigueur à compter du 1er décembre 2024, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au 30 novembre 2027.

### 2) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2025, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 733 333 K€.

### 3) Investissements

Le total des investissements de l'exercice 2024-2025 s'élève ainsi à 286 K€, les postes principaux étant listés ci-après :

	En K€
Rénovation Restaurants 3842, L'Adret, Tendance Foehn et La Bergerie	260
Aménagements boutique Vertical	14
Autres investissements courants	12

## **1- Identification des comptes et durée de l'exercice**

L'annexe au bilan est présentée avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2025.  
Le total bilan est de 5 602 517.17 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 735 735.49 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025.  
Les notes et les tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## **2- Application des conventions comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## **3- Méthodes comptables**

### a) Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation, au cours de l'exercice.

### b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan au coût d'acquisition et correspondent :

- aux concessions, brevets et droits similaires amortissables sur 5 ans selon le mode linéaire,
- aux fonds de commerce.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/ UE du 26 juin 2013 et de la publication au Journal officiel du 23 juillet 2015 de l'ordonnance n° 2015-900 et du décret n° 2015-903, l'ANC a modifié le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les modifications apportées au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les exercices comptables ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portent sur :

- la définition du fonds commercial ;
- l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ;
- le mali technique de fusion ;
- les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels ;
- les mesures de coordination.

Les travaux relatifs à la première application de cette règle ont conduit la Société à :

- rechercher une limitation de durée d'utilisation de ses fonds commerciaux afin d'éventuellement pratiquer un amortissement ;
- effectuer un test de dépréciation des fonds commerciaux même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Le résultat de ces travaux a conduit la société à identifier deux fonds de commerce :

- le fonds de commerce du Vertical Café & Shop exploité en propre pour 1 331 K€,

- le fonds de commerce de l'établissement de Lognan et du sommet des Grands Montets exploités par Serac pour 411 K€.

La société n'a pas identifié de limitation de durée d'utilisation à ces fonds de commerce.

## c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées d'amortissement par catégorie de biens sont les suivantes :

- |  |                     |
|--|---------------------|
| - Agencement, aménagement des constructions    | 10 ans linéaire     |
| - Installations techniques, matériels          | 5 à 10 ans linéaire |
| - Matériel de transport                        | 4 à 5 ans linéaire  |
| - Mobilier, matériel de bureau et informatique | 5 à 10 ans linéaire |

L'amortissement économique est le mode linéaire.

## d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont éventuellement calculées en fonction de l'actif net, des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées ou de la valeur de réalisation estimée des participations détenues.

Les dépôts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale.

## e) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises.

Les stocks sont inscrits à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du « premier entré-premier sorti » (PEPS ou FIFO).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## f) Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## g) Dépréciations

Les dépréciations qui figurent au bilan concernent :

- dépréciation des comptes clients
- autres dépréciations

Les dépréciations sont calculées en fonction des risques estimés.

## h) Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite résultent des obligations légales et conventionnelles et sont déterminés pour les salariés permanents et saisonniers sous déduction des éventuelles primes versées aux compagnies d'assurances en couverture de l'engagement. Le montant de l'engagement est porté en engagements hors bilan.

L'évaluation de ces engagements est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite,
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution de la base de calcul de l'indemnité,
- l'inflation,
- le taux d'actualisation (basé sur l'évolution du taux iBoxx € Corporates AA) : 3.50 % par an au 31 mai 2025,
- le prorata d'ancienneté.

La loi Fillon du 21 août 2003 a repoussé l'âge légal de mise à la retraite du salarié, à l'initiative de l'employeur, de 60 à 65 ans et a été renforcée par la loi de financement de la Sécurité Sociale du 26 décembre.

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale promulguée le 14 avril 2023 et publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023 prévoit notamment un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030.

De ce fait, les indemnités de départ en retraite de l'ensemble des salariés ont été calculées avec charges sociales sur la base d'un âge de départ moyen estimé à 65 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres.

#### i) Intégration fiscale

CMB Restauration est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002 et intégrée fiscalement avec sa société consolidante, la Compagnie du Mont-Blanc. L'impôt sur les sociétés comptabilisé est celui qui serait constaté en l'absence d'intégration fiscale, étant entendu qu'en cas de déficit fiscal, CMB R constate une créance sur la tête de groupe d'intégration fiscale du montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal.

## **4- Autres informations**

### Parties liées

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-3 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 926 620		
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 059 207		209 577
Installations générales, agenc., aménag.	2 084 645		12 962
Matériel de transport	68 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	729 354		53 807
Emballages récupérables et divers	6 733		
Immobilisations corporelles en cours	4 000		261 049
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 952 036</b>		<b>537 395</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	544 734		
Autres titres immobilisés	2 439		
Prêts et autres immobilisations financières	74 005		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>621 179</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 499 835</b>		<b>537 395</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			1 926 620	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		13 451	2 255 333	
Installations générales, agencements divers			2 097 606	
Matériel de transport			68 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			783 161	
Emballages récupérables et divers			6 733	
Immobilisations corporelles en cours	251 584	4 000	9 466	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>251 584</b>	<b>17 451</b>	<b>5 220 396</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			544 734	
Autres titres immobilisés			2 439	
Prêts et autres immobilisations financières		7 883	66 123	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>7 883</b>	<b>613 296</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>251 584</b>	<b>25 333</b>	<b>7 760 312</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 998	5 744		57 742
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>51 998</b>	<b>5 744</b>		<b>57 742</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 696 529	54 306	13 451	1 737 385
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 603 848	89 780		1 693 628
Matériel de transport	68 098			68 098
Matériel de bureau et informatique, mobilier	700 172	11 140		711 312
Emballages récupérables, divers	6 733			6 733
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 075 379</b>	<b>155 227</b>	<b>13 451</b>	<b>4 217 155</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 127 377</b>	<b>160 971</b>	<b>13 451</b>	<b>4 274 897</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

<b>Acquis. titre</b>	<b>1 826</b>					<b>1 826</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 826</b>					<b>1 826</b>

**Charges réparties sur plusieurs exercices**

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 822	1 826		15 648
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>13 822</b>	<b>1 826</b>		<b>15 648</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	739			739
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>739</b>			<b>739</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 561</b>	<b>1 826</b>		<b>16 387</b>
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		1 826		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	56 351	56 351	
Autres immobilisations financières	9 772	9 772	
Clients douteux ou litigieux	887	887	
Autres créances clients	616 683	616 683	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 760	10 760	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	22 226	22 226	
Charges constatées d'avance	28 002	28 002	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>744 680</b>	<b>744 680</b>	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 883
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	851	851		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	733 333	66 666	266 667	400 000
Emprunts et dettes financières divers	748 688	748 688		
Fournisseurs et comptes rattachés	327 439	327 439		
Personnel et comptes rattachés	22 770	22 770		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 936	39 936		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	38 627	38 627		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	9 313	9 313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 175	53 175		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 684	6 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 985 817</b>	<b>1 319 150</b>	<b>266 667</b>	<b>400 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	734 085			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	800 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

## Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/05/2025	31/05/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	600	368
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>600</b>	<b>368</b>

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/05/2025	31/05/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	550	512
Emprunts et dettes financières divers	301	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 002	13 118
Dettes fiscales et sociales	110 646	106 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 174	45 296
Autres dettes	6 684	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>202 357</b>	<b>165 890</b>

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/05/2025</b>	<b>31/05/2024</b>
Produits d'exploitation	5 000	5 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/05/2025</b>	<b>31/05/2024</b>
Charges d'exploitation	28 001	21 385
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 001</b>	<b>21 385</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	141 129			15,31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/05/2025	Total 31/05/2024	%
Prestations de services	419 204		419 204	465 934	-10,03 %
Ventes de marchandises	3 550 531		3 550 531	3 168 662	12,05 %
Produits des activités annexes	1 176 032		1 176 032	1 099 444	6,97 %

<b>TOTAL</b>	<b>5 145 767</b>		<b>5 145 767</b>	<b>4 734 040</b>	<b>8,70 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	---------------

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	985 313	249 460	735 853
Résultat exceptionnel à court terme	-158	-40	-119
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>985 155</b>	<b>249 421</b>	<b>735 735</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			735 735
Impôt sur les bénéfices			249 421
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>985 156</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	1 825		1 825
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			<b>1 825</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>986 981</b>

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	15 647
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>15 647</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	14 561
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>14 561</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>1 086</b>

**IMPOT DU SUR :**  
Plus-values différées

**CREDIT A IMPUTER SUR :**  
Déficits reportables  
Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE**

## Engagements financiers donnés et reçus

Catégories d'engagements	Total	Engagements donnés				
		Dirigeants	Filiales	Au profit de		Autres
				Participations	Autres entreprises liées	
Engagements en matière de pension	17 070					17 070

<b>TOTAL</b>	<b>17 070</b>					<b>17 070</b>
--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Catégories d'engagements	Total	Engagements reçus				
		Dirigeants	Filiales	Accordés par		Autres
				Participations	Autres entreprises liées	

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

Catégories d'engagements	Total	Engagements réciproques				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	16	
Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COMPAGNIE DU MONT-BLANC 35 place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX	Société Anonyme	6 885 554	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
Hôtel et Restaurants du Monteners	75 000	40	544 240		3 748 476
Monteners - 74400 Chamonix-Mont-Blanc	-11 300		544 240		-146 637
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>					
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		

A notre connaissance, aucun évènement n'est à signaler.



Parc des Glaisins  
7, avenue du Pré Félin  
Annecy-le-Vieux  
74940 Annecy

# **Compagnie du Mont-Blanc Restauration**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2025

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2025

A l'associé unique de la société Compagnie du Mont-Blanc Restauration,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie du Mont-Blanc Restauration relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Annecy, date de la signature numérique

**forvis  
mazars**

Signé  
numériquement par  
Xavier MARMEYS  
Date : 05 novembre  
2025

Xavier Marmeys

Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2025	31/05/2024
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	127 711	23 276	104 435	105 198
Fonds commercial	1 742 073		1 742 073	1 742 073
Autres immobilisations incorporelles	56 836	34 466	22 370	27 351
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 255 333	1 737 385	517 948	362 678
Autres immobilisations corporelles	2 955 597	2 479 770	475 827	509 979
Immobilisations en cours	9 466		9 466	4 000
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	544 734		544 734	544 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 439		2 439	2 439
Prêts	56 351		56 351	64 234
Autres immobilisations financières	9 772		9 772	9 772
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 760 312</b>	<b>4 274 897</b>	<b>3 485 415</b>	<b>3 372 458</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	8 252		8 252	16 386
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	302 156		302 156	249 591
Avances et acomptes versés sur commandes	5 350		5 350	1 057
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	617 570	739	616 831	421 941
Autres créances	32 986		32 986	163 302
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 123 526		1 123 526	1 906 503
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	28 002		28 002	21 385
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 117 840</b>	<b>739</b>	<b>2 117 102</b>	<b>2 780 166</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 878 153</b>	<b>4 275 636</b>	<b>5 602 517</b>	<b>6 152 624</b>

Rubriques	31/05/2025	31/05/2024
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	267 021	267 021
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	155 392	121 889
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	584 149	258 066
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>735 735</b>	<b>670 070</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 648	13 822
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 917 946</b>	<b>3 490 869</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	734 184	800 512
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	446 274	395 610
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 168	4 481
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 439	1 297 207
Dettes fiscales et sociales	110 647	106 964
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 175	45 296
Autres dettes	6 684	6 684
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000
<b>DETTES</b>	<b>1 684 571</b>	<b>2 661 755</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 602 517</b>	<b>6 152 624</b>

Rubriques	France	Exportation	31/05/2025	31/05/2024
Ventes de marchandises	3 848 175		3 848 175	3 507 458
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 297 592		1 297 592	1 226 582
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>5 145 767</b>		<b>5 145 767</b>	<b>4 734 040</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 895	2 765
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			48 503	
Autres produits			367	287
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 197 533</b>	<b>4 737 092</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			18 882	14 288
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 506 684	1 382 220
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-44 431	-19 583
Autres achats et charges externes			1 697 247	1 573 724
Impôts, taxes et versements assimilés			1 959	21 724
Salaires et traitements			643 804	549 436
Charges sociales			189 463	149 984
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160 971	132 004
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			32 977	33 052
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 207 557</b>	<b>3 836 848</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>989 976</b>	<b>900 244</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			-3 175	65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>-3 175</b>	<b>65</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 485	1 401
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 485</b>	<b>1 401</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-4 660</b>	<b>-1 336</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>985 315</b>	<b>898 908</b>

Rubriques	31/05/2025	31/05/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 667	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 667</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 826	3 130
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 826</b>	<b>3 130</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-159</b>	<b>-3 130</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	249 421	225 708
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 196 024</b>	<b>4 737 158</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 460 289</b>	<b>4 067 087</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>735 735</b>	<b>670 070</b>

# Annexes

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### 1) Renouvellement de l'exploitant du restaurant la Chavanne les Deux Aigles

Par contrat de location-gérance en date du 1er décembre 2021, la gestion du bar-restaurant *La Chavanne* a été confiée à la SARL *Les 2 Aigles*, laquelle en assurait déjà l'exploitation depuis le 5 octobre 2018, et ce, jusqu'au 30 novembre 2024.

La SARL *Les 2 Aigles* ayant exprimé sa volonté de poursuivre l'exploitation de l'établissement, et après vérification du respect des critères de sélection requis, notamment en matière de garanties techniques, professionnelles et financières, il a été décidé de renouveler le contrat.

Un nouveau contrat de location-gérance est ainsi entré en vigueur à compter du 1er décembre 2024, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au 30 novembre 2027.

### 2) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2025, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 733 333 K€.

### 3) Investissements

Le total des investissements de l'exercice 2024-2025 s'élève ainsi à 286 K€, les postes principaux étant listés ci-après :

	En K€
Rénovation Restaurants 3842, L'Adret, Tendance Foehn et La Bergerie	260
Aménagements boutique Vertical	14
Autres investissements courants	12

## **1- Identification des comptes et durée de l'exercice**

L'annexe au bilan est présentée avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2025.  
Le total bilan est de 5 602 517.17 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 735 735.49 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025.  
Les notes et les tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## **2- Application des conventions comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## **3- Méthodes comptables**

### a) Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation, au cours de l'exercice.

### b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan au coût d'acquisition et correspondent :

- aux concessions, brevets et droits similaires amortissables sur 5 ans selon le mode linéaire,
- aux fonds de commerce.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/ UE du 26 juin 2013 et de la publication au Journal officiel du 23 juillet 2015 de l'ordonnance n° 2015-900 et du décret n° 2015-903, l'ANC a modifié le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les modifications apportées au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les exercices comptables ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portent sur :

- la définition du fonds commercial ;
- l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ;
- le mali technique de fusion ;
- les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels ;
- les mesures de coordination.

Les travaux relatifs à la première application de cette règle ont conduit la Société à :

- rechercher une limitation de durée d'utilisation de ses fonds commerciaux afin d'éventuellement pratiquer un amortissement ;
- effectuer un test de dépréciation des fonds commerciaux même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Le résultat de ces travaux a conduit la société à identifier deux fonds de commerce :

- le fonds de commerce du Vertical Café & Shop exploité en propre pour 1 331 K€,

- le fonds de commerce de l'établissement de Lognan et du sommet des Grands Montets exploités par Serac pour 411 K€.

La société n'a pas identifié de limitation de durée d'utilisation à ces fonds de commerce.

## c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées d'amortissement par catégorie de biens sont les suivantes :

- Agencement, aménagement des constructions	10 ans linéaire
- Installations techniques, matériels	5 à 10 ans linéaire
- Matériel de transport	4 à 5 ans linéaire
- Mobilier, matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans linéaire

L'amortissement économique est le mode linéaire.

## d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont éventuellement calculées en fonction de l'actif net, des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées ou de la valeur de réalisation estimée des participations détenues.

Les dépôts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale.

## e) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises.

Les stocks sont inscrits à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du « premier entré-premier sorti » (PEPS ou FIFO).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## f) Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## g) Dépréciations

Les dépréciations qui figurent au bilan concernent :

- dépréciation des comptes clients
- autres dépréciations

Les dépréciations sont calculées en fonction des risques estimés.

## h) Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite résultent des obligations légales et conventionnelles et sont déterminés pour les salariés permanents et saisonniers sous déduction des éventuelles primes versées aux compagnies d'assurances en couverture de l'engagement. Le montant de l'engagement est porté en engagements hors bilan.

L'évaluation de ces engagements est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite,
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution de la base de calcul de l'indemnité,
- l'inflation,
- le taux d'actualisation (basé sur l'évolution du taux iBoxx € Corporates AA) : 3.60 % par an au 31 mai 2025,
- le prorata d'ancienneté.

La loi Fillon du 21 août 2003 a repoussé l'âge légal de mise à la retraite du salarié, à l'initiative de l'employeur, de 60 à 65 ans et a été renforcée par la loi de financement de la Sécurité Sociale du 26 décembre.

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale promulguée le 14 avril 2023 et publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023 prévoit notamment un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030.

De ce fait, les indemnités de départ en retraite de l'ensemble des salariés ont été calculées avec charges sociales sur la base d'un âge de départ moyen estimé à 65 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres.

#### i) Intégration fiscale

CMB Restauration est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002 et intégrée fiscalement avec sa société consolidante, la Compagnie du Mont-Blanc. L'impôt sur les sociétés comptabilisé est celui qui serait constaté en l'absence d'intégration fiscale, étant entendu qu'en cas de déficit fiscal, CMB R constate une créance sur la tête de groupe d'intégration fiscale du montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal.

#### **4- Autres informations**

##### Parties liées

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-3 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 926 620		
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 059 207		209 577
Installations générales, agenc., aménag.	2 084 645		12 962
Matériel de transport	68 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	729 354		53 807
Emballages récupérables et divers	6 733		
Immobilisations corporelles en cours	4 000		261 049
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 952 036</b>		<b>537 395</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	544 734		
Autres titres immobilisés	2 439		
Prêts et autres immobilisations financières	74 005		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>621 179</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 499 835</b>		<b>537 395</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			1 926 620	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		13 451	2 255 333	
Installations générales, agencements divers			2 097 606	
Matériel de transport			68 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			783 161	
Emballages récupérables et divers			6 733	
Immobilisations corporelles en cours	251 584	4 000	9 466	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>251 584</b>	<b>17 451</b>	<b>5 220 396</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			544 734	
Autres titres immobilisés			2 439	
Prêts et autres immobilisations financières		7 883	66 123	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>7 883</b>	<b>613 296</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>251 584</b>	<b>25 333</b>	<b>7 760 312</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 998	5 744		57 742
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>51 998</b>	<b>5 744</b>		<b>57 742</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 696 529	54 306	13 451	1 737 385
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 603 848	89 780		1 693 628
Matériel de transport	68 098			68 098
Matériel de bureau et informatique, mobilier	700 172	11 140		711 312
Emballages récupérables, divers	6 733			6 733
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 075 379</b>	<b>155 227</b>	<b>13 451</b>	<b>4 217 155</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 127 377</b>	<b>160 971</b>	<b>13 451</b>	<b>4 274 897</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

<b>Acquis. titre</b>	<b>1 826</b>				<b>1 826</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 826</b>				<b>1 826</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 822	1 826		15 648
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>13 822</b>	<b>1 826</b>		<b>15 648</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	739			739
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>739</b>			<b>739</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 561</b>	<b>1 826</b>		<b>16 387</b>
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		1 826		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	56 351	56 351	
Autres immobilisations financières	9 772	9 772	
Clients douteux ou litigieux	887	887	
Autres créances clients	616 683	616 683	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 760	10 760	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	22 226	22 226	
Charges constatées d'avance	28 002	28 002	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>744 680</b>	<b>744 680</b>	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 883
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	851	851		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	733 333	66 666	266 667	400 000
Emprunts et dettes financières divers	446 274	446 274		
Fournisseurs et comptes rattachés	327 439	327 439		
Personnel et comptes rattachés	22 770	22 770		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 936	39 936		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	38 627	38 627		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	9 313	9 313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 175	53 175		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 684	6 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 683 403</b>	<b>1 016 736</b>	<b>266 667</b>	<b>400 000</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	734 085
Emprunts remboursés en cours d'exercice	800 000
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

## Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/05/2025	31/05/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	600	368
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>600</b>	<b>368</b>

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/05/2025	31/05/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	550	512
Emprunts et dettes financières divers	301	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 002	13 118
Dettes fiscales et sociales	110 646	106 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 174	45 296
Autres dettes	6 684	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>202 357</b>	<b>165 890</b>

## Produits et charges constatés d'avance

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/05/2025</b>	<b>31/05/2024</b>
Produits d'exploitation	5 000	5 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/05/2025</b>	<b>31/05/2024</b>
Charges d'exploitation	28 001	21 385
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 001</b>	<b>21 385</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	141 129			15,31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/05/2025	Total 31/05/2024	%
Prestations de services	419 204		419 204	465 934	-10,03 %
Ventes de marchandises	3 550 531		3 550 531	3 168 662	12,05 %
Produits des activités annexes	1 176 032		1 176 032	1 099 444	6,97 %

<b>TOTAL</b>	<b>5 145 767</b>		<b>5 145 767</b>	<b>4 734 040</b>	<b>8,70 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	---------------

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	985 313	249 460	735 853
Résultat exceptionnel à court terme	-158	-40	-119
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>985 155</b>	<b>249 421</b>	<b>735 735</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			735 735
Impôt sur les bénéfices			249 421
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>985 156</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	1 825		1 825
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			<b>1 825</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>986 981</b>

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	15 647
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>15 647</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	14 561
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>14 561</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>1 086</b>

**IMPOT DU SUR :**  
Plus-values différées

**CREDIT A IMPUTER SUR :**  
Déficits reportables  
Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE**

## Engagements financiers donnés et reçus

Catégories d'engagements	Engagements donnés					
	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	17 070					17 070

<b>TOTAL</b>	<b>17 070</b>					<b>17 070</b>
--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Catégories d'engagements	Engagements reçus					
	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

Catégories d'engagements	Engagements réciproques					
	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	16	
Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COMPAGNIE DU MONT-BLANC 35 place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX	Société Anonyme	6 885 554	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute	Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette	Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>						
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>						
Hôtel et Restaurants du Monteners	75 000	40	544 240			3 748 476
Monteners - 74400 Chamonix-Mont-Blanc	-11 300		544 240			-146 637
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			

A notre connaissance, aucun évènement n'est à signaler.

## COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION

Société par actions simplifiées  
Au capital de 2 160 000 euros  
Siège social : 35 place de la Mer de Glace  
74000 CHAMONIX  
RCS ANNECY B 301 350 161

Rapport certifié

Car. Joanne par  
l'Association  
présenté par M. Mathieu  
DECHAVANNE

### DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 NOVEMBRE 2025

### RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS

### DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze novembre à quinze heures, à Chamonix (74400), 35 Place de la Mer de Glace, la Compagnie du Mont-Blanc représentée par Mathieu DECHAVANNE associé unique de la société rend compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mai 2025, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Seront lus les rapports du commissaire aux comptes.

### PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DU GROUPE

Née en 2000 du rapprochement des trois principaux exploitants de remontées mécaniques de la Vallée de Chamonix, berceau de l'alpinisme et des sports d'hiver, la Compagnie du Mont-Blanc est l'un des leaders français de son secteur d'activité.

Le Groupe Compagnie du Mont-Blanc exploite dans le cadre de délégations de service public, des domaines skiables et des sites touristiques d'excursion situés autour du Mont-Blanc, sur le territoire des communes de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Saint-Gervais, Megève et Demi-Quartier, qu'il dessert par des remontées mécaniques à câble et des trains de haute montagne à crémaillère.

**Compagnie du Mont-Blanc SA (CMB SA)** gère à Chamonix trois grands domaines skiables d'altitude (Les Grands-Montets, Brévent-Flégère et Balme) et deux grands sites touristiques à dominante estivale (Aiguille du Midi, Train du Montenvers - Mer de Glace). Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020 et la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public, l'exploitation du Tramway du Mont-Blanc est assurée par la société Compagnie du Tramway du mont-Blanc, filiale à 80 % de CMB SA. Ces activités représentent 1,4 million de journées/skieur l'hiver et 0,9 à 1,1 million de visiteurs l'été, soit environ 2,4 millions de visites par an.

Filiale à 100 % de CMB SA, la **SAS Compagnie du Mont-Blanc Restauration (CMB R)**, exploite les principaux restaurants et les boutiques souvenirs situés sur les domaines skiables et sites touristiques, soit en les gérant directement (boutiques du Montenvers et de l'Aiguille du Midi), soit en les confiant à des locataires-gérants. CMB R détient elle-même 30 % de la SARL Hôtel Restaurants du Montenvers (HRM) créée en association avec le groupe SIBUET (70 %) qui en a exercé le contrôle jusqu'au 30 septembre 2019, date de son désengagement au profit CMB R (40 %) et SHCR (60 %). HRM exploite le Grand Hôtel du Montenvers et le Bar Panoramique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif communal (durée 40 ans), bâtiments hébergeant l'hôtellerie-restauration du site du Montenvers, et depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, le Bar des Glaciers situé dans une aile de la gare d'arrivée du train du Montenvers.

La **SA des Remontées Mécaniques de Megève (SRMM)**, acquise à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2015 auprès de la Commune de Megève et de la société SFHM-Groupe Edmond de Rothschild, exploite les domaines skiables de Rochebrune et du Mont d'Arbois situés sur le territoire des communes de Megève, Demi-Quartier et Saint-Gervais, au cœur de l'espace Evasion Mont-Blanc. La participation de CMB SA dans SRMM s'élève à 54,83 %.

Enfin en complément de sa participation dans SRMM, CMB SA détient une participation de 7,5 % dans la **SAEM Megève Développement**.

La **SA des Remontées Mécaniques Les Houches / Saint-Gervais (LHSG SA)** qui exploite le domaine skiable Les Houches / Saint Gervais est une filiale de remontées mécaniques de Compagnie du Mont-Blanc SA et est détenue à hauteur de 72,5 % depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Du 19 décembre 2017 au 8 novembre 2024, CMB SA était l'actionnaire unique de la **SARL SET Vormaine**. Le 08 novembre 2023, CMB SA a pris une participation de 50,1 % dans la Holding LES PLANARDS CHAMONIX SAS tête du groupe du même nom par apport en nature de 100 % des parts de la Sarl SETV La Vormaine, augmentation de capital en numéraire réservée à CMB SA de 1 M€ et rachat de 6,7 % des actions de la holding à l'autre actionnaire GOLDEN MARMOT appartenant à Julien PATTY.

La SARL SET Vormaine exploite l'hiver la délégation de service public du domaine skiable de la Vormaine situé au pied du Glacier du Tour et de la Montagne de Balme, et gère l'été pour le compte de la Commune de Chamonix le télésiège des Bossons, point d'accès des itinéraires de montagne autour du glacier du même nom.

Compagnie du Mont-Blanc SA est également présente au capital (5,68 %) de la société **Courmayeur Mont Blanc Funivie (CMBF)**, qui exploite les remontées mécaniques de Courmayeur en Vallée d'Aoste (Italie).

Depuis le 30 novembre 2018, CMB SA détient 36 % de la société **SERAC** qui exploite les restaurants d'altitude des domaines skiables de Chamonix ainsi qu'un restaurant dans la gare de la Caboche à Megève. Le 1<sup>er</sup> juin 2021, CMB SA a acquis 1 223 actions SERAC SAS complémentaires représentant 3,43 % du capital social, portant la participation de CMB SA dans SERAC SAS à 39,43 %.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, CMB SA a pris le contrôle dans SERAC SAS par acquisition de parts en numéraire réalisant ainsi une montée au capital de 39,43 % à 93,33%. Les enfants d'Alain Cavalli (nommé DG jusqu'au 30 novembre 2023) ne conservent plus que 6,67 % du capital pendant 2 ans.

Depuis le 11 décembre 2023, la Direction Générale de SERAC a été confiée à Beyond Places Food Management SAS en remplacement de Monsieur Alain CAVALLI parti en retraite.

SERAC SAS a été renommée **Maison des Drus SAS** à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2023 et a déménagé son siège social au 1431 avenue André Lasquin à Sallanches.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, la nouvelle délégation de service public du Tramway du Mont-Blanc, qui a fait l'objet d'un appel d'offre remporté par la société dédiée **Compagnie du Tramway du Mont-Blanc SAS** créée le 13 mai 2020, est détenue à 80 % par Compagnie du Mont-Blanc SA en association avec la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts 20 %.

CMB SA a également souscrit 60% du capital de **Compagnie de la Mer de Glace SAS** société dédiée créée pour exploiter la nouvelle DSP du site du Montenvers Mer de Glace créée le 27 mai 2021 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2021 en association avec la Banque des Territoires – Caisse des dépôts 30% et de Crédit Agricole des Savoie 10%.

### **Activité de restauration et boutique souvenirs**

En 2002, alors qu'elle s'apprêtait à fusionner ses trois filiales de restauration, Compagnie du Mont-Blanc SA a défini un cadre stratégique d'intervention dans cette activité : le métier de restaurateur n'est exercé par CMB que pour autant qu'il est complémentaire de son offre principale de remontées mécaniques, est rentable et s'auto suffit. Cette activité qui dépend d'une convention collective distincte a été logée dans une filiale à 100 %, la CMB Restauration.

La mise en œuvre de la stratégie définie en 2002 a conduit la société à mettre en location-gérance les établissements les plus coûteux en main d'œuvre et les moins rentables (Chalet refuge de Lognan, Restaurant Panoramic Brévent, Buvette du Savoy, Brasserie du Tramway du Mont-Blanc), ce qui a permis également d'introduire dans un premier temps une plus grande diversité dans le service de restauration proposé à la clientèle sur les sites de la Compagnie du Mont-Blanc et une émulation entre exploitants de restaurants concurrents, sachant que la seule concurrence dont les murs ne sont pas la propriété de CMB SA est le restaurant Altitude 2000 au Brévent qui appartient à une société indépendante du groupe CMB (Société Nouvelle de Planpraz).

Jusqu'au 30 novembre 2007, CMB Restauration exploitait elle-même les établissements suivants :

- le Restaurant Cafétéria 3842 m (site de l'Aiguille du Midi),
- le Blanchot (départ du site de l'Aiguille du Midi),
- la Bergerie de Planpraz (site du Brévent),
- le Chalet de Charamillon (site de Balme),
- l'hôtel-Restaurant du Montenvers, le Buffet de la gare et le Café Panoramique ouvert l'été uniquement (site du Montenvers),
- le Restaurant de la Flégère, la Chavanne et le Mazot ouverts l'hiver uniquement (site de la Flégère),
- le Restaurant de Lognan et l'Aiguille des Grands Montets (site des Grands Montets),
- le Restaurant de Plan Joran ouvert l'hiver uniquement (site des Grands Montets),
- les Boutiques souvenirs (sites de l'Aiguille du Midi et du Montenvers).

Le groupe Compagnie du Mont-Blanc s'était alors recentré sur son cœur de métier que sont les remontées mécaniques et avait parachevé son désengagement de la restauration en confiant la gérance de la plupart de ses points de vente à l'exception de ceux situés sur le site du Montenvers, à la société SERAC constituée à cet effet par les anciens cadres de la SARL CMB Restauration avec le concours d'investisseurs privés, à compter du 1er décembre 2007. La Société avait ainsi tourné une page de son histoire en voyant essayer ses cadres et en renonçant pour l'essentiel à exploiter ses établissements en direct.

L'exercice clos le 31 mai 2010 avait, quant à lui, vu un infléchissement de la stratégie de la Société. En effet, à défaut de parvenir à trouver une offre de gérance satisfaisante, le nouvel établissement Vertical Café & Shop, mis en service en décembre 2009 dans une aile de la gare de départ du téléphérique de l'Aiguille du Midi, a été exploité en direct par CMB Restauration. L'exploitation de ce point de vente a maintenant trouvé un rythme de croisière satisfaisant et ses recettes notamment en boutique souvenirs ne cessent de progresser, CMB Restauration est satisfaite de cette activité et de sa progression et possède désormais une vraie compétence et légitimité dans la gestion de boutique souvenirs.

De manière plus large, la Compagnie du Mont-Blanc SA se livre à une réflexion stratégique sur les éléments d'actifs qu'elle détient en propre (actifs immobiliers liés principalement à l'activité d'hôtellerie-restauration et boutiques). Les dernières renégociations de délégations de service public ont été l'occasion d'identifier clairement ces biens avec le délégant pour les distinguer des biens de retour. La Société étudie les conditions juridiques et économiques de la valorisation de ces actifs.

### **Filiales et participations**

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

#### **HOTEL RESTAURANTS DU MONTENVERS**

En abrégé : HRM

Siège social : 29 bis rue d'Astorg – 75 008 PARIS

SARL au capital de 75 000 euros

R.C.S. de Paris : 814 973 624

Objet : Hôtellerie et restauration.

Nombre de titres détenus : 20 000 parts sur les 50 000 parts composant le capital social

Pourcentage du capital détenu : 40,0 % par la Sarl Compagnie du Mont-Blanc Restauration

Valeur nette comptable des titres détenus : 544 K€

### **Fonctionnement de l'entreprise**

Du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 30 novembre 2018, la Société avait mis en location gérance au profit de la Société SERAC (Société d'Exploitation des Restaurants d'Altitude de Chamonix) créée par les anciens cadres de CMB Restauration, les fonds de commerce des points de vente suivants :

- self, bar, snack et cantine de LOGNAN,
- restaurant la Bergerie de PLANPRAZ,
- restaurant, bar, snack, self de PLAN JORAN,
- self et snacks de la FLEGERE,
- self de CHARAMILLON,
- self, snack et boutique de l'AIGUILLE DU MIDI.

Pour rappel, ces contrats de location gérance initialement consentis jusqu'au 31 décembre 2018 (terme initial des délégations de services publics) pour une durée initiale de 11 années ont été ramenés au 30 novembre 2018 lors de l'appel d'offres lancé au printemps 2018. Les contrats particuliers des deux points de vente de Plan Joran et de la Bergerie, dont les durées initiales étaient de 3 années avaient vu à l'occasion de négociations intervenues avec la société SERAC, leur durée alignée sur celle des autres contrats. En contrepartie, la société SERAC avait pris l'engagement de réaliser près de 3 millions d'euros d'investissements sur l'ensemble des restaurants dont elle avait la gérance d'ici la fin des contrats.

SERAC ayant présenté une offre satisfaisante au regard de l'appel d'offre a poursuivi l'exploitation de la Bergerie de Planpraz et de Plan Joran tout comme la BG SARL pour le Panoramique Brévent jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

En avril 2023, CMB-R a lancé une nouvelle procédure de mise en concurrence visant au renouvellement de la gestion du Panoramique du Brévent . Seule la SARL BG s'est portée candidate à l'attribution de ce contrat et à sa propre succession, et le nouveau contrat d'exploitation a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

La Compagnie du Mont Blanc est devenue au début de l'année 2023 l'actionnaire majoritaire de la société SERAC désormais dénommée « Maison des Drus » titulaire des précédents sous-traités d'exploitation des établissements de « Plan Joran » et de la Bergerie conclus avec la CMBR. Au regard du contrôle exercé par la CMB SA à la fois sur la CMB-R et, depuis peu donc, sur la Maison des Drus, les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, ont été attribués directement par la CMB-R à la société Maison des Drus sans mise en concurrence. Dans ce cadre, la Société a externalisé au profit de la société Maison des Drus » une part importante de son chiffre d'affaires Restauration et Boutique, pour un montant de l'ordre de 7 millions d'euros, ainsi que les charges d'exploitation correspondant à cette activité (achats, personnel, etc.). En contrepartie, CMB Restauration enregistre en produits les loyers facturés à la société Maison des Drus sur la base d'une part de loyer « fixe » égale à 6 % d'un chiffre d'affaires moyen HT des trois derniers exercices et d'une part « variable » égale à 6 % de la totalité du chiffre d'affaires HT réalisé au cours de l'exercice concerné.

Le snack des Grands Montets a échoué à un nouveau gérant, Madame Laure de Vivie. Cependant, du fait de l'incendie qui a détruit la gare du plateau de Lognan le 11 septembre 2018 et rendu inexploitable le téléphérique permettant l'accès à la gare sommitale et par conséquent au snack, Madame de Vivie ne pourra exploiter l'établissement qu'à l'issue des travaux de reconstruction du deuxième tronçon du téléphérique des Grands Montets.

Le Groupe CMB veille à introduire de la diversité et de la concurrence dans l'offre de restauration présente sur les sites qu'elle exploite. Ainsi, le Bar de la Chavanne situé sur le domaine skiable de la Flégère jusqu'alors

exploité par SERAC - bien que ne dépendant pas du contrat de DSP - a également fait l'objet d'un appel à projet et a été attribué à un indépendant depuis l'hiver 2018-2019.

Enfin, CMB Restauration a souhaité reprendre en direct l'exploitation de la boutique sommitale de l'Aiguille du Midi. L'objectif stratégique de CMB R est de poursuivre le développement et d'accroître la rentabilité d'un pôle de boutiques de souvenirs et de produits dérivés en s'appuyant sur son expérience et les bonnes performances de ses commerces du Vertical Shop et de la nouvelle boutique du Montanvers qu'elle gère par ailleurs.

Par avenant à la convention d'occupation précaire du 29 novembre 2002 signé avec la Compagnie du Mont-Blanc, de nouvelles modalités de calcul du loyer annuel des murs des restaurants ont été définies pour s'adapter aux loyers de locations gérance perçus par CMB Restauration. CMB Restauration conserve ainsi la moitié de la part « fixe » des loyers de location gérance en rémunération de la location de ses fonds de commerce, le reste étant reversé à CMB SA en rémunération de la mise à disposition des murs des points de vente.

Les loyers encaissés des locataires-gérants et reversés pour partie à CMB SA qui est propriétaire des murs exploités par CMB Restauration sont étroitement liés au chiffre d'affaires réalisé par chaque établissement. Le tableau de synthèse en page suivante résume l'activité des points de ventes gérés par CMB Restauration.

En €	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.		LOYERS VERSES		LOYERS ENCAISSES	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<b>SITES CMBR</b>						
Cinéma immersif (ouverture le 22/02/20)	121 560	127 138	10 941	11 442		
Vertical Café	219 453	223 081	19 751	20 077		
Vertical Shop	1 401 682	1 228 835	126 151	110 595		
3842 boutique à partir du 01/12/2018	1 231 351	1 054 128	110 821	94 872		
Buvette de Saint-Gervais	93 767	96 359	11 252	11 563		
<b>SITES CMG</b>						
Boutique Montenvers	898 346	895 566	80851	80 601		
<b>SITES SERAC</b>						
Bergerie	2 639 611	2 321 983	213 149	190 763	267 922	242 208
Refuge Flégère	191 775	201 749	23 013	24 210	23 013	24 210
Flégère	2 257 781	2 110 408	181 907	168 512	228 347	210 399
Plan-Joran	1 302 150	1 366 135	105 298	108 319	132 466	134 671
Lognan	526 143	368 619	50 723	38 602	69 877	55 087
Charamillon	1 236 487	1 158 219	101 546	94 528	128 901	119 564
Vente à emporter Aiguille du Midi 3842 boutique jusqu'au 30/11/2018	1 431 555	1 227 220	118 194	105400	150 518	137 167
<b>AUTRES GERANCES</b>						
Vente à emporter Aiguille du Midi	NC	NC	3 989	2 414	5 319	3 219
Panoramie Brévent	NC	NC	58 744	59 036	78 325	78 714
Buvette du Savoy	NC	NC	4 223	4 140	5 631	5 520
Refuge de Lognan	NC	NC	10 902	10 500	14 596	14 000
Chavanne	NC	NC	36 769	38 443	49 026	51 257
Refuge Flégère	NC	NC	15 000	15 000	20 000	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>13 551 660</b>	<b>12 379 440</b>	<b>1 283 224</b>	<b>1 189 019</b>	<b>1 173 941</b>	<b>1 096 017</b>
Dont :						
Restauration CMB R	313 220	319 440	31 003	31 640	0	0
Exploitation CMB R	3 652 939	3 305 667	328 764	297 510	0	0
Locations gérances	9 585 502	8 754 332	923 457	859 869	1 173 941	1 096 017

### Activité de l'été 2024

La Vallée de Chamonix a connu :

- **Un mois de juin très mitigé** – orageux et pluvieux
- Passage de la flamme Olympique à Chamonix le dimanche 23 juin 2024 couplée au centenaire des 1<sup>er</sup> JO d'hiver. Cordée scénarisée à l'Aiguille du Midi avec 24 porteurs de la Flamme spécialistes des disciplines de haute montagne.

Marathon du Mont-Blanc : grand succès des épreuves organisées du 26.06 au 29.06.2024. Vent fort le samedi

- **Début juillet** Fortes précipitations. Violents orages dans la nuit du 05 au 06.07. Débordement du torrent des Bossons. 3 campings évacués. Coupure de courant secteur des Houches (ENEDIS) durant la journée du 06.07.2024.
- Un début de mois d'**août** très ensoleillé et caniculaire
- Météo favorable pour la plupart des courses de l'UTMB dernière semaine d'août.
- Première quinzaine de **septembre** pluvieuse et automnale – net rafraîchissement des températures

Au 15 septembre 2024, les recettes cumulées boutiques et restauration de 2 384 K€ sont en hausse de +9,7 % par rapport aux 2 173 K€ de n-1.

## Activité de l'hiver 2024-25

Le mois de décembre 2024 a été marqué par un froid prononcé et d'abondantes chutes de neige, offrant des conditions idéales pour les activités hivernales. Grâce à une excellente couverture neigeuse et un ensoleillement notable, les stations de montagne ont connu une forte affluence.

Le bilan des vacances de fin d'année s'est révélé très positif pour les stations, avec une augmentation générale des nuitées touristiques de +4,7 % entre le 21 décembre 2024 et le 3 janvier 2025. La semaine du Nouvel An a particulièrement tiré son épingle du jeu, enregistrant une hausse marquée de +16,6 %.

Les stations de montagne ont notamment profité d'une progression de +3,2 % des nuitées par rapport à la saison précédente. Cette dynamique s'explique en partie par une forte augmentation des clientèles européennes (+8,7 %), avec des hausses significatives en provenance du Royaume-Uni (+10,3 %) et des Pays-Bas (+25,8 %), malgré une légère baisse des visiteurs suisses (-1,6 %).

Le mois de janvier a affiché un taux d'occupation stable à 61,7 %, équivalent à celui de l'an passé.

Les mois de février et mars ont été marqués par d'abondantes précipitations neigeuses, qui ont permis de conserver un manteau neigeux conséquent. Cette situation a contribué à maintenir une dynamique favorable en matière de réservations pour les vacances d'hiver.

Les vacances de Pâques étaient positionnées tardivement, avec un lundi de Pâques fixé au 21 avril, soit plus tard que l'année précédente.

Le mois d'avril a été marqué par un épisode météorologique notable : d'abondantes chutes de neige sont survenues dans la nuit du 16 au 17 avril, jusqu'à basse et moyenne altitude. Ces intempéries ont entraîné d'importantes perturbations, dont des reports d'ouverture des remontées mécaniques et la fermeture partielle du tunnel du Mont-Blanc.

Le mois de mai a été ponctué par les jours fériés des 1er et 8 mai, tombant un jeudi cette année, ce qui a favorisé les départs en week-ends prolongés. Le pont du 8 mai a cependant été perturbé par une météo pluvieuse, à l'exception de la journée du vendredi.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### 1) Renouvellement de l'exploitant du restaurant la Chavanne les Deux Aigles

Par contrat de location-gérance en date du 1er décembre 2021, la gestion du bar-restaurant *La Chavanne* a été confiée à la SARL *Les 2 Aigles*, laquelle en assurait déjà l'exploitation depuis le 5 octobre 2018, et ce, jusqu'au 30 novembre 2024.

La SARL *Les 2 Aigles* ayant exprimé sa volonté de poursuivre l'exploitation de l'établissement, et après vérification du respect des critères de sélection requis, notamment en matière de garanties techniques, professionnelles et financières, il a été décidé de renouveler le contrat.

Un nouveau contrat de location-gérance est ainsi entré en vigueur à compter du 1er décembre 2024, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au 30 novembre 2027.

### 2) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2025, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCOC amortissables pour un montant de capital restant dû de 733 333 K€.

### 3) Investissements

Le total des investissements de l'exercice 2024-2025 s'élève ainsi à 286 K€, les postes principaux étant listés ci-après :

	En K€
Rénovation Restaurants 3842, L'Adret, Tendance Foehn et La Bergerie	260
Aménagements boutique Vertical	14
Autres investissements courants	12

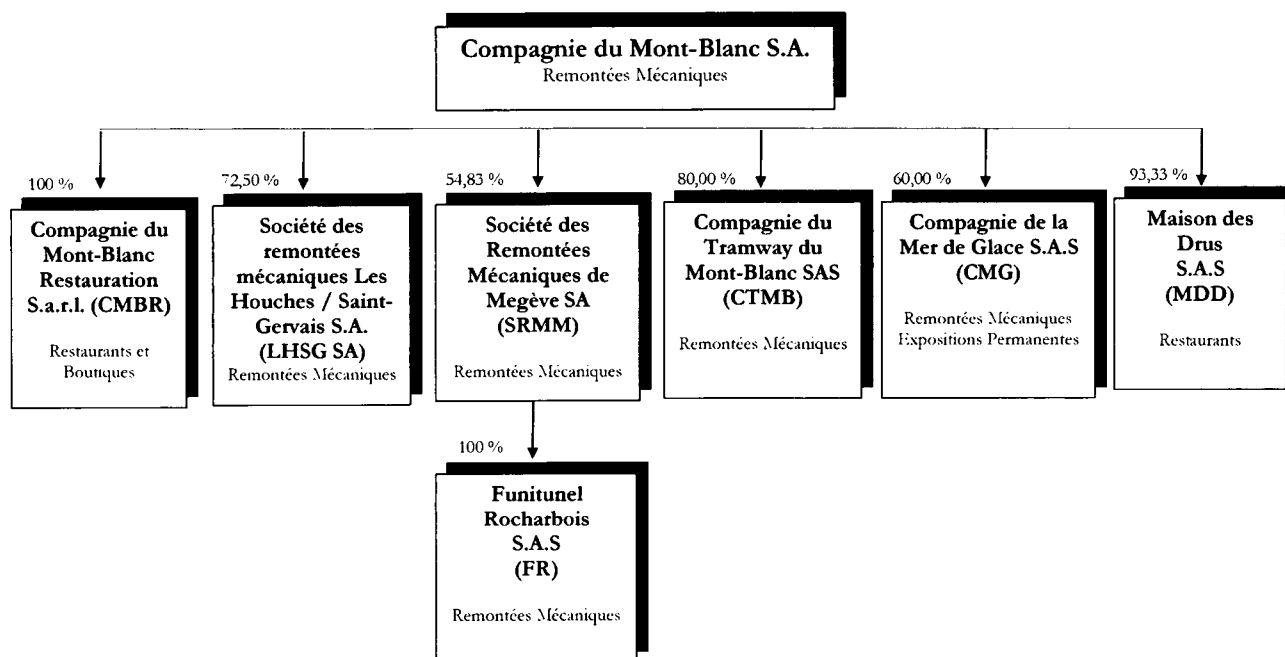
## PRESENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE COMPAGNIE DU MONT-BLANC

### Actionnariat du groupe Compagnie du Mont-Blanc

Au 31 mai 2025, la Compagnie des Alpes détient 37,49 % du capital social de CMB SA, la SAEM Chamonix Développement et la Famille Jérôme SEYDOUX, chacune 18,03 %.

### Organigramme juridique du groupe Compagnie du Mont-Blanc

Au 31 mai 2025, l'organigramme du Groupe est le suivant :



## **RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET PRÉSENTATION DES COMPTES**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le compte de résultat et le bilan figurent en annexe et appellent les commentaires suivants :

### **COMPTE DE RÉSULTAT**

Dans ce contexte, le CA HT de CMB Restauration s'élève à 5 146 K€ par rapport à 4 374 K€ l'exercice précédent. Cette hausse de CA HT porte essentiellement sur l'activité boutiques-souvenirs dont le CAHT s'élève à +3 532 K€ au 31 mai 2025 contre +3 154 K€ l'exercice précédent. Le CAHT des activités de restauration s'élève quant à lui à +298 K€ au 31 mai 2025 contre + 339 K€ l'exercice précédent. Enfin, le CAHT issus des locations des restaurants (inclus dans le CAHT autre) s'élève à + 1 174 K€ au 31 mai 2025 contre + 1 096 k€ l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à -4 208 K€ contre -3 837 K€ pour l'exercice précédent.

Elles sont essentiellement constituées :

- d'achats, autres achats et charges externes pour -3 211 K€ contre -2 984K€ l'exercice précédent. Cette hausse de charges de -227 K€ s'explique en grande partie par l'augmentation :
  - o des achats de marchandises et matières premières pour -104 K€ en corrélation avec la hausse du CA et l'amélioration du ratio achats/CAHT souvenir (+1.2 points/n-1),
  - o des loyers reversés pour - 94K€/n-1 en lien avec l'augmentation du CA HT issus de locations,
  - o de l'énergie -21 K€/n-1 du fait des augmentations tarifaires sur l'électricité,

compensée par une économie réalisée sur les primes d'assurances de +11 K€ suite à renégociation des contrats.

Ces charges incluent aussi des charges de personnel détaché pour 127K€, stables/n-1.

- d'impôts et taxes pour -2 K€ en baisse de +20 K€ avec l'exercice précédent suite à reprise exceptionnelle de CET d'exercice précédent pour +13 K€;
- de frais de personnel hors personnel détaché pour -833 K€ contre -699 K€ l'exercice précédent en lien avec la hausse de CA et le besoin supplémentaire en personnel saisonnier;
- de dotations aux amortissements et provisions pour -161 K€ contre -132 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 990 K€ contre 900 K€ l'exercice précédent.

Après comptabilisation du résultat financier (-5 K€), du résultat exceptionnel (-0,2 K€) et de l'impôt sur les sociétés (- 249 K€), le résultat net se traduit par un bénéfice de +736 K€ contre un bénéfice de +670 K€ sur l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices, prévu par l'article R. 225-102 du Code du commerce.

## **BILAN**

### **Actif**

L'actif immobilisé net s'élève à 3 485 K€ contre 3 372 K€ à la fin de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par les investissements de l'exercice pour 286 K€, et notamment la rénovation des restaurants 3842, L'Adret, Tendance Foehn et La Bergerie.

Les stocks de marchandises s'élèvent à 310 K€ contre 266 K€ l'exercice précédent.

Les créances et avances s'élèvent à 650 K€ contre 586 K€ l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 1 124 K€ contre 1 907 K€ en n-1.

### **Passif**

Les capitaux propres s'élèvent à 3 918 K€ incluant un capital social de 3 491 K€.

Les dettes financières s'élèvent à 1 180 K€ contre 1 196 K€ l'exercice précédent. Ces dettes incluent 734 K€ de dettes envers établissements de crédit et le reste de dettes envers associés qui ont augmenté de 51 K€ cette année/n-1.

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 439 K€ contre 1 409 K€ l'exercice précédent ; la variation concerne principalement le poste « fournisseurs » avec une diminution de 988 K€/n-1.

Le total du bilan s'élève à 5 603 K€ contre 6 153 K€ l'exercice précédent.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 735 735,49 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	584 148,55 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	735 735, 49 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>1 319 884,04 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 36 786,77 €
- Distribution de dividendes	- 423 387,00 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>859 710,27 €</b>

### **Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 est de 3,00 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 novembre 2025.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

## RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2021/2022	0,90 €
2022/2023	2,00 €
2023/2024	2,20 €

## ACTIONNARIAT

L'identité des personnes physiques ou morales détenant plus des 2/3 du capital (en % du capital et en nombre de voix), à la date du 31 mai 2025 est :

- Compagnie du Mont-Blanc SA à 100 %.

## DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 0 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 39-4 du CGI).

Par conséquent, l'impôt supporté au titre desdites dépenses et charges s'élève à 0 euros.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles D.441-1-1 et D.441-1-2 du Code de commerce, les postes de dettes fournisseurs et des créances clients se décomposent comme suit.

Créances clients	Article D 441-1-2 du Code de Commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	

*En EUROS*

### A. Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	6	3	2	2	5	12
Montant total des factures concernées TTC	111 456	93 918	194 237	212 122	4 317	504 594
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	1,8%	1,5%	3,2%	3,5%	0,1%	8,2%

### B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues  
Montant total des factures exclues

### C. Tranches de retard de paiement

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement      Délai contractuel : 30 jours fin de mois

## Dettes fournisseurs

Article D 441-1-1 du Code de Commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Dettes fournisseurs	Article D 441-1-1 du Code de Commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	

*En EUROS*

### A. Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	46	14	6	2		22
Montant total des factures concernées TTC	236 763	46 195	25 690	468	0	72 353
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	5,7%	1,1%	0,6%	0,0%	0,0%	1,7%

### B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues  
Montant total des factures exclues

### C. Tranches de retard de paiement

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement      Délai de 15 jours date de comptabilisation de facture

<b>SITUATION DE LA SOCIÉTÉ A LA DATE DU PRÉSENT RAPPORT ACTIVITÉ DE L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES</b>
---

### **ACTIVITE DE L'EXERCICE EN COURS**

La Vallée de Chamonix a connu :

- Première quinzaine de juin météo instable puis caniculaire
- Célébration des 70 ans de l'Aiguille du Midi, site emblématique de la haute montagne et fleuron du territoire chamoniard le 13.06.2025,
- Symbole de l'esprit pionnier et de l'accessibilité à la haute montagne
- L'Aiguille du Midi continue de faire rêver et de sensibiliser.
- Marathon du Mont-Blanc : grand succès des épreuves organisées du 26.06 au 29.06.2025. Caniculaire
- Début juillet – Canicule avec des températures positives enregistrées au sommet du Mont-Blanc. La Haute-Savoie, comme la plupart des départements en France, a été placée en vigilance orange canicule.
- Un début de mois d'**août** très ensoleillé et caniculaire : mais conditions dantesques pour l'UTMB dernière semaine d'août.
- Première quinzaine de **septembre** pluvieuse et automnale – net rafraîchissement des températures

Au 26 septembre 2025, les recettes cumulées boutiques et restauration de 2 550 K€ sont en hausse de +3,3 % par rapport aux 2 470 K€ de N-1

### **PERSPECTIVES**

#### **Convention CMB R**

CMB R détenue à 100 % s'appuie sur les services supports de CMB SA. A compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 le montant annuel des prestations de services sera porté à 101 K€ HT.

\*\*\*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**L'associé unique**

**RÉSULTATS DE COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS En Euros	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
- Capital social	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000
- Nombre d'actions	141 129	141 129	141 129	141 129	141 129
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
- Chiffres d'affaires hors taxes	1 157 788	2 783 862	4 373 567	4 734 040	5 145 767
- Résultat avant impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	98 103	593 060	924 393	1 030 912	1 147 952
- Impôts sur les bénéfices	-54 241	87 694	192 969	225 708	249 421
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
- Résultat après impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	-80 689	360 295	563 506	670 070	735 735
- Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultat par action</b>					
- Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,08	3,58	5,18	5,71	6,37
- Résultat après impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	-0,57	2,55	3,99	4,75	5,21
- Dividende attribué à chaque action	0,00	0,90	2,00	2,20	3,00
<b>Personnel</b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	12	13	17	18
- Montant de la masse salariale de l'exercice	163 772	345 188	521 205	549 436	643 804
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	7 138	95 400	158 026	149 984	189 463

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 14 NOVEMBRE 2025**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION ORDINAIRE- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 lesquels font apparaître un total bilan de 5 602 517,17 € et un bénéfice de 735 735,49 €

Aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 223 quater du Code général des impôts, n'est à reporter et approuver sur l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve du Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 735 735,49 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	584 148,55 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	735 735, 49 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>1 319 884,04 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 36 786,77 €
- Distribution de dividendes	- 423 387,00 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>859 710,27 €</b>

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 est de 3,00 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 novembre 2025.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

**Rappel des dividendes distribués**

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2021/2022	0,90 €
2022/2023	2,00 €
2023/2024	2,20 €

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – POUVOIRS**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION**  
SAS au capital de 2.160.000 €  
Siège : 35 Place de la Mer de Glace 74400 CHAMONIX  
RCS : ANNECY 301 350 161

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 14 NOVEMBRE 2025  
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025  
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

.../...

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 735 735,49 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	584 148,55 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	735 735, 49 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>1 319 884,04 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 36 786,77 €
- Distribution de dividendes	- 423 387,00 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>859 710,27 €</b>

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 est de 3,00 euros par action. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 novembre 2025. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

**Rappel des dividendes distribués**

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2021/2022	0,90 €
2022/2023	2,00 €
2023/2024	2,20 €

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION – POUVOIRS**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**Pour copie certifiée conforme.**

Chamonix, le 14 novembre 2025

Compagnie du Mont-Blanc  
Associé unique représenté par  
Mathieu DECHAVANNE